

ORANGE

Société anonyme au capital de 10 640 226 396 euros
Siège social : 111 quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux
380129866 RCS Nanterre
(Ci-après la « Société »)

Extrait du Procès-verbal des décisions du Président du Conseil d'administration
A l'issue de l'Assemblée générale du 19 mai 2026

Gouvernance de la Société

**Constatation de la fin d'un des trois mandats d'administrateur représentant le personnel
et de son remplacement par sa colistière**

Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration qui s'est tenu le 19 mai 2026 avant l'Assemblée générale mixte des actionnaires du même jour, le Président du Conseil d'administration constate :

- que, parmi les trois résolutions n°20, n°21 et n°22 soumises au vote des actionnaires, la résolution n°22 est la résolution qui a recueilli, outre la majorité requise, le plus grand nombre de voix favorables ;
- qu'en conséquence de ce qui précède, la résolution n°22 a été adoptée par l'Assemblée générale et les résolutions n°20 et n°21 sont caduques ;
- qu'en conséquence de ce qui précède, le mandat de l'administrateur représentant le personnel, M. Sébastien Crozier, a pris fin à compter de la clôture de l'Assemblée générale du 19 mai 2026 ;
- qu'en conséquence de ce qui précède, un siège d'administrateur élu représentant le personnel est devenu vacant ;
- que l'Assemblée générale a adopté le 14^{ème} résolution relative à la révision des statuts de la Société ;
- que, conformément à l'article 13 des statuts révisés de la Société et à l'issue de l'Assemblée générale du 19 mai 2026, Mme Hélène Marcy entre immédiatement en fonction en qualité d'administratrice représentant le personnel, en remplacement de M. Sébastien Crozier, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'au 2 décembre 2029.

Le Président du Conseil d'administration confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des décisions en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.



Extrait certifié conforme
Directrice Juridique Sociétés et Europe
Diane NICOLAS